

**Bruxelles, le 11 décembre 2024  
(OR. en)**

**16668/24**

**POLGEN 164**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Faire avancer le programme stratégique Programme de dix-huit mois du Conseil (1 <sup>er</sup> janvier 2025 - 30 juin 2026)

---

Les délégations trouveront en annexe le programme de dix-huit mois du Conseil, élaboré par les futures présidences polonaise, danoise et chypriote et la haute représentante, présidente du Conseil des affaires étrangères.

---

## Le programme

### **I. INTRODUCTION**

S'appuyant sur le programme stratégique 2024-2029, le trio de présidences – Pologne, Danemark et Chypre – s'engage à orienter les travaux du Conseil au début de ce nouveau cycle institutionnel face à des défis sans précédent et aux pressions géopolitiques pesant sur l'Union européenne, en particulier la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et la situation dramatique au Moyen-Orient, qui ont une incidence sur les politiques de l'UE dans tous les domaines.

Le trio lancera les travaux sur le cadre financier pluriannuel pour l'après-2027, qui devra refléter les priorités du programme stratégique 2024-2029.

Le trio poursuivra les efforts pour renforcer le dialogue avec la société civile et les citoyens, en particulier la jeunesse, de concert avec les institutions de l'UE dans le cadre de leurs compétences.

### **II. UNE EUROPE FORTE ET SÛRE**

#### **Action extérieure cohérente et influente**

Dans un contexte de tensions mondiales, le trio est fermement convaincu que l'Union doit s'adapter au nouveau contexte géopolitique multipolaire et affirmer son rôle d'acteur mondial, tout en défendant un système multilatéral fondé sur des règles basé sur la charte des Nations unies, en promouvant activement le plein respect du droit international, y compris le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et des droits de l'homme pour tous.

Le trio donnera la priorité à l'engagement de l'UE avec ses partenaires au niveau mondial, en promouvant la coopération internationale pour relever les défis communs et en développant des partenariats stratégiques mutuellement bénéfiques, y compris par la mise en œuvre de la stratégie "Global Gateway", et en garantissant ainsi l'autonomie stratégique ouverte, la sécurité et la résilience économiques et la primauté technologique de l'Union, conformément à l'approche Équipe Europe.

Le trio visera à veiller au soutien politique, économique, militaire, énergétique, financier et humanitaire constant et inébranlable pour l'Ukraine, face à l'agression russe non provoquée et injustifiée, aussi longtemps qu'il le faudra et dans le cadre des objectifs plus larges de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la bonne gouvernance et de la prospérité dans le voisinage oriental. Le trio est également déterminé à ce que l'UE et ses États membres fournissent une aide humanitaire supplémentaire et coordonnent un soutien financier à long terme visant à renforcer les capacités de défense, la résilience et la reconstruction de l'Ukraine. Nous travaillerons également sur les sanctions et pour renforcer et intensifier la lutte contre leur contournement.

À la lumière du conflit en cours à Gaza et de l'escalade dans l'ensemble de la région, qui auront une incidence sur la stabilité et la sécurité de la région pour les années à venir, et des répercussions sur l'UE elle-même, le trio encouragera une réponse européenne crédible et cohérente, axée sur la poursuite de l'aide humanitaire, la promotion d'une paix durable et le soutien aux réformes et aux efforts de reconstruction, en collaboration avec les partenaires.

L'UE développera une coopération sur mesure avec les partenaires du voisinage oriental, notamment avec les pays du Partenariat oriental. La portée de cette coopération dépendra de la volonté et des capacités de chaque pays. Une telle approche devrait permettre d'exploiter pleinement le potentiel de coopération avec les partenaires les plus disposés et les plus en mesure de le faire, tels que l'Ukraine et la Moldavie, y compris dans le contexte de l'élargissement de l'UE.

En ce qui concerne le voisinage méridional de l'UE, le trio redynamisera l'engagement de l'UE à relancer et à développer davantage ce partenariat stratégique. Un partenariat méditerranéen renforcé demeure un impératif stratégique pour l'UE, étant donné que les défis communs nécessitent une réponse commune.

Le trio accordera la priorité à la coopération avec les partenaires transatlantiques, soulignant l'importance d'un partenariat stratégique continu, mutuellement bénéfique et résilient avec les États-Unis, fondé sur notre programme transatlantique fort et basé sur nos valeurs démocratiques communes et nos intérêts communs, dans le plein respect des principes énoncés dans les traités et par le Conseil européen. Le voisinage immédiat de l'UE et ses relations avec les organisations régionales, telles que le Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Association européenne de libre-échange (AELE), l'Union africaine, la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), sont des priorités importantes pour le trio. Les partenaires du trio se réjouissent également d'étudier la possibilité d'approfondir les relations avec le Royaume-Uni, en s'appuyant sur les accords existants, ainsi que de renforcer l'engagement dans la région indo-pacifique.

Le trio poursuivra une politique commerciale ambitieuse, ouverte, solide et durable, à la fois par des accords bilatéraux et par le rétablissement du système commercial multilatéral fondé sur des règles, incluant l'OMC. À cet égard, le trio se concentrera sur la réduction de la vulnérabilité de l'Union aux dépendances extérieures stratégiques et sur la diversification et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement stratégiques. Dans ce contexte, la sécurité maritime, y compris en mer Rouge, en mer Noire et en mer Baltique, sera également abordée.

### **Action stratégique en matière de sécurité et de défense**

Le trio mobilisera tous les instruments pour contribuer à assurer la sécurité des citoyens, notamment par la prévention de la criminalité en ligne et hors ligne et la lutte contre ce phénomène, en renforçant encore les efforts visant à détecter et combattre le terrorisme, l'extrémisme violent, la grande criminalité organisée et la corruption, en ayant recours à tous les outils de coopération pertinents des services répressifs et judiciaires.

Le trio s'emploiera également à renforcer la préparation et la résilience pour faire face aux catastrophes naturelles, aux menaces nouvelles et émergentes, y compris les cyberattaques et les attaques hybrides et les manipulations de l'information et ingérences étrangères (notamment dans le contexte des élections), et à l'instrumentalisation de la migration. Il s'efforcera aussi de contrer les menaces pesant sur les infrastructures critiques de l'UE et de protéger l'Union contre les fuites de technologies critiques.

Le trio s'attachera à renforcer la préparation de l'Union en matière de défense et sa capacité à assumer la responsabilité de la sécurité et de la défense de l'Union elle-même et à agir dans le contexte de menaces militaires sans précédent à ses frontières et au-delà.

Dans ce contexte, le trio se penchera sur l'accroissement des investissements dans la défense. Nous envisagerons également d'investir dans l'innovation en matière de défense, de développer les capacités de production de l'industrie européenne de la défense, y compris en Ukraine, les infrastructures militaires et à double usage critiques et la sécurité de l'approvisionnement, et de mettre en place un marché de la défense mieux intégré. Le rôle de la Banque européenne d'investissement restera essentiel pour renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'une série d'instruments financiers.

Le trio fera avancer les efforts déployés par l'Union en ce qui concerne les projets phares et les initiatives d'intérêt commun en matière de défense dans l'ensemble de l'UE.

Le trio contribuera à la mise en œuvre des tâches relevant de la boussole stratégique de l'UE pour 2025.

Le trio encouragera une coopération inclusive et mutuellement avantageuse avec l'OTAN, en travaillant avec tous les États membres de l'UE et dans leur intérêt, en veillant à l'inclusion, à la transparence, à la réciprocité et au respect de l'autonomie décisionnelle de l'UE, et en tenant compte des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense.

### **Une approche globale en matière de migrations et de gestion des frontières**

Le trio est conscient de la nécessité de lutter contre la migration irrégulière vers l'UE et de garantir un système commun d'asile et de migration qui fonctionne pleinement et efficacement, et il s'efforcera de tirer le meilleur parti des solutions juridiques et pratiques dans ce domaine, y compris la mise en œuvre du pacte sur la migration et l'asile.

Le trio donnera la priorité à une action résolue visant à protéger et à renforcer efficacement les frontières extérieures de l'UE par tous les moyens disponibles, en luttant contre la traite et le trafic d'êtres humains ainsi que les menaces hybrides, y compris l'instrumentalisation de la migration. Le trio s'emploiera à étudier de nouveaux moyens de prévenir et combattre les mouvements de migration irrégulière vers l'Europe.

Le trio donnera également la priorité aux travaux visant à faciliter, accroître et accélérer les retours, y compris les leviers nécessaires pour atteindre les objectifs de l'UE, et la dimension extérieure des migrations dans le cadre d'une approche axée sur toutes les routes et sur l'ensemble de la route, notamment en établissant des partenariats globaux avec les principaux pays d'origine et de transit d'une manière qui soit mutuellement avantageuse. Parallèlement, le trio s'emploiera à définir une approche stratégique en ce qui concerne l'application de la politique de l'UE en matière de visas ainsi que la coopération sur les voies légales d'accès, conformément aux besoins du marché du travail au niveau national et à la répartition des compétences entre l'UE et les États membres, tout en s'attaquant aux causes profondes de la migration irrégulière.

Le trio œuvrera au bon fonctionnement de l'espace Schengen afin que les citoyens puissent circuler librement et en sécurité au sein de l'UE.

## **Un élargissement et des réformes internes bien préparés**

Le trio s'appuiera sur la dynamique des négociations d'adhésion avec les pays candidats en tant qu'investissement géostratégique dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité. Tout en faisant fond sur les valeurs communes et les principes fondamentaux de l'UE, le trio s'emploiera à faire avancer les négociations d'adhésion, conformément à une approche de l'adhésion à l'UE fondée sur le mérite pour tous les pays candidats, et à aider ces derniers à satisfaire aux critères d'adhésion sur la base de conditions positives et négatives rigoureuses, conformément à la nouvelle méthodologie. Le cas échéant, le trio examinera également les possibilités de faire progresser l'intégration graduelle des pays candidats et la coopération avec ceux-ci dans d'autres domaines d'action de l'UE, conformément aux conclusions du Conseil européen de décembre 2023.

Parallèlement, le trio assurera le suivi des efforts déployés pour entreprendre les réformes internes de l'UE qui sont nécessaires pour faire en sorte que nos politiques, nos finances et nos institutions soient adaptées à l'avenir.

### **III. UNE EUROPE PROSPÈRE ET COMPÉTITIVE**

#### **Une approche intégrée de la compétitivité**

Le trio s'emploiera à consolider la compétitivité et la productivité à long terme de l'Union, ainsi que la croissance durable et inclusive, afin de renforcer la souveraineté de l'Union dans les secteurs stratégiques, de promouvoir une économie ouverte, de créer des emplois de qualité, de libérer tout le potentiel des régions européennes et de contribuer à la mise en place d'une politique industrielle de l'Union adaptée à l'avenir. Cela contribuera à réduire les dépendances de l'UE, à accroître notre résilience et à renforcer la sécurité économique. Le trio s'emploiera à promouvoir les capacités de l'UE concernant les technologies clés de l'avenir et les investissements dans les infrastructures clés afin de permettre aux opérateurs européens d'être compétitifs à l'échelle mondiale et de saisir les possibilités d'une économie neutre pour le climat, numérique et circulaire. Le trio promouvra les politiques et les investissements de l'UE en matière de compétences en vue de stimuler la capacité d'innovation de l'UE et de combler les déficits de compétences.

Le trio veillera à faire progresser les réformes structurelles dans les États membres dans le cadre du Semestre européen et poursuivra les efforts visant à approfondir le marché unique dans toutes ses dimensions en supprimant les obstacles aux services et aux biens essentiels, en particulier, et en garantissant des conditions de concurrence équitables. Il s'emploiera à mettre en œuvre la nouvelle stratégie horizontale pour un marché unique modernisé. Le trio s'efforcera également de réduire la charge administrative et réglementaire, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME). L'accent sera mis sur la poursuite de l'approfondissement des domaines de l'énergie, des finances et des télécommunications. Le trio poursuivra aussi les travaux visant à renforcer la compétitivité du secteur des transports.

Le trio fera avancer les travaux consacrés aux douanes et à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Afin de mobiliser les investissements publics et privés, le trio poursuivra les efforts visant à développer et approfondir encore l'union des marchés des capitaux, conformément aux priorités définies, et à achever l'union bancaire. La création de marchés européens des capitaux véritablement intégrés contribuerait à offrir à toutes les entreprises européennes un accès à des financements plus diversifiés à moindre coût et à mobiliser le volume considérable d'investissements privés nécessaires pour relever les défis, notamment les transitions écologique et numérique et les besoins de l'industrie européenne de la défense.

Le trio s'efforcera par ailleurs de mettre en œuvre efficacement le nouveau cadre de gouvernance économique afin de garantir la viabilité budgétaire des États membres et de promouvoir la croissance économique.

### **Réussir les transitions écologique et numérique**

Le trio mettra à profit les transitions écologique et numérique pour créer les marchés, les industries et les emplois de qualité de demain. Cela favorisera la compétitivité à long terme de l'Union et de ses entreprises et fera de l'Europe un leader mondial dans le domaine des industries et des technologies vertes et numériques, tout en renforçant la souveraineté énergétique de l'Union. Le trio fera avancer la transition de l'Union vers la neutralité climatique d'ici 2050 en mettant en œuvre la législation actuelle à l'horizon 2030 et en œuvrant à la réalisation d'un objectif climatique de l'UE à l'horizon 2040, d'une manière qui favorise l'équité, la solidarité, le rapport coût-efficacité et la compétitivité, tout en stimulant la productivité et la capacité d'innovation de l'Europe et en contribuant ainsi à sa prospérité. Il poursuivra également les efforts visant à ce que l'UE joue un rôle de premier plan sur la scène mondiale dans le cadre des négociations internationales sur le climat et la biodiversité lors des prochaines COP.

Le trio s'emploiera à poursuivre le développement d'une économie plus circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources, à réduire les effets négatifs sur la santé environnementale, à promouvoir le développement industriel de technologies et de produits propres et "zéro net", et à tirer pleinement parti de la bioéconomie tout en protégeant la nature et en inversant la dégradation des écosystèmes, y compris des océans. Nous intensifierons les travaux sur l'adaptation au changement climatique et la résilience, y compris la préparation aux phénomènes météorologiques extrêmes, le renforcement de la résilience dans le domaine de l'eau dans l'ensemble de l'Union en ce qui concerne le futur plan européen d'adaptation au changement climatique et la stratégie européenne de résilience pour l'eau.

Le trio promouvra des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture compétitifs, durables et résilients qui continueront à garantir la sécurité alimentaire et des revenus équitables pour les agriculteurs, et s'efforcera d'améliorer la position des agriculteurs, des pêcheurs et des producteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et dans le contexte de la double transition. Le trio œuvrera en faveur du développement intégré, de la durabilité et de la compétitivité des zones rurales.

Les travaux se poursuivront pour accroître la souveraineté énergétique de l'Union, réduire au minimum les dépendances vis-à-vis de l'extérieur et mettre en place une véritable union de l'énergie, garantissant un approvisionnement en énergie abondante, abordable et propre. Cela nécessitera une électrification ambitieuse, l'utilisation de toutes les solutions "zéro net" et à faibles émissions de carbone, la stimulation des investissements dans les réseaux, le stockage et les interconnexions, l'achèvement de l'intégration du marché de l'énergie, ainsi que la poursuite de la réduction de la charge administrative en accélérant l'octroi de permis, y compris dans le domaine des énergies renouvelables.

Le trio soutiendra les travaux visant à accroître la capacité de production de l'Europe en matière de technologies et produits "zéro net". Le trio accordera une attention particulière à la poursuite de l'amélioration des conditions d'investissement dans des infrastructures transfrontières sûres et résilientes pour les domaines de l'énergie, du captage, de l'utilisation et du stockage du dioxyde de carbone, de l'eau, des transports et des communications.

Le trio continuera d'œuvrer en faveur d'un écosystème numérique durable, innovant et résilient qui donne aux citoyens et aux entreprises les moyens d'agir. Le trio favorisera le développement de technologies numériques révolutionnaires, promouvra l'interopérabilité des données et la connectivité transfrontière et encouragera les investissements dans des infrastructures numériques de pointe, sûres et efficaces, telles que les technologies critiques en Europe et les technologies et services numériques, en particulier l'intelligence artificielle. Le trio poursuivra les efforts visant à promouvoir les normes numériques de l'UE et à garantir à la fois le respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour tous les citoyens, y compris l'accès légal aux données par les services répressifs. Le trio contribuera à faire progresser le rôle de premier plan joué par l'Union dans l'élaboration de règles et de normes numériques mondiales, par exemple en matière d'intelligence artificielle. À cet égard, et afin de relever efficacement les défis géopolitiques actuels et futurs, le trio continuera à mettre en œuvre des actions, y compris en matière de cyberdiplomatie et de diplomatie numérique. Compte tenu du nombre croissant de cybermenaces et de leur diversité, le trio s'emploiera à renforcer la cyberrésilience de l'UE et à élaborer une approche globale de la cybersécurité. En outre, il sera tout particulièrement fait en sorte que l'Union puisse tirer pleinement parti de la transition numérique de manière équitable et durable pour tous les citoyens et toutes les entreprises, selon une approche claire et centrée sur l'humain, dans le cadre d'un marché unique numérique performant.



## **Promouvoir un environnement propice à l'innovation et favorable aux entreprises**

Le trio poursuivra ses travaux visant à dynamiser la capacité de recherche et d'innovation de l'Europe dans le domaine des technologies émergentes et génériques, à attirer et à retenir les talents et à obtenir une puissance industrielle dans des secteurs clés, notamment la défense, l'espace, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, les semi-conducteurs, la 5G/6G, la santé, les biotechnologies, les technologies "zéro net", la mobilité, les produits pharmaceutiques, les produits chimiques et les matériaux avancés. Le trio poursuivra ses efforts pour garantir des conditions de concurrence équitables, tant au niveau intérieur qu'à l'échelle mondiale, afin de préserver une concurrence loyale et de garantir la sécurité des produits entrant sur le marché unique.

Le trio s'engage en faveur d'une meilleure réglementation et s'emploiera à réduire la charge bureaucratique et réglementaire, y compris les obligations de déclaration, et à réformer les processus administratifs pour les entreprises, en particulier les PME et les jeunes pousses. En outre, le trio poursuivra l'élaboration d'une approche intégrée, coordonnée et cohérente dans tous les domaines d'action et mettra particulièrement l'accent sur la mise en œuvre des politiques convenues, en insistant notamment sur des analyses d'impact de qualité et réalisées en temps utile.

## **Progresser ensemble**

Le trio s'efforcera de faire en sorte que chacun puisse saisir les opportunités qu'offrent les transitions écologique et numérique, en ne laissant personne de côté. À cette fin, le trio continuera de se concentrer sur la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux au niveau de l'UE et au niveau national, dans le respect des modèles nationaux de marché du travail et des compétences nationales. Elle visera à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans l'UE. À cet égard, elle encouragera les investissements dans les compétences, la formation et l'éducation des personnes tout au long de leur vie, en veillant à ce que chacun ait accès à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité. Le trio se concentrera sur la manière de tirer parti des avantages et de relever les défis liés à l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde du travail, pour les travailleurs et les entreprises. Le trio s'efforcera d'assurer l'égalité de genre et l'égalité des chances pour tous, de renforcer le dialogue social et la négociation collective et de mener des politiques qui réduisent les inégalités à tous les niveaux. Il poursuivra des politiques qui favorisent l'inclusion sociale, l'accès aux services sociaux et le logement abordable. Des efforts continus seront déployés pour accroître l'emploi des jeunes, donner aux personnes âgées les moyens de rester actives plus longtemps et intégrer les groupes en situation de vulnérabilité sur le marché du travail, tout en facilitant la mobilité de la main-d'œuvre.

Nous renforcerons encore la coopération en matière de santé par l'intermédiaire de l'union européenne de la santé ainsi que la résilience et la cybersécurité des systèmes de santé et nous améliorerons l'accès à tous les médicaments et dispositifs médicaux essentiels dans l'ensemble de l'Union, tout en garantissant la compétitivité du secteur pharmaceutique dans l'UE. Cela nous aidera à construire une société de la longévité prospère, à préserver la durabilité de nos systèmes de protection sociale et de notre économie et à améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Dans une perspective d'avenir, nous prendrons les mesures appropriées pour faire face aux tendances démographiques. Dans l'ensemble, le trio accordera une attention particulière au renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale, en vue d'une convergence continue vers le haut, afin de réduire les disparités et de stimuler la croissance à long terme dans l'ensemble de l'Union.

#### **IV. UNE EUROPE LIBRE ET DÉMOCRATIQUE**

##### **Défendre les valeurs européennes au sein de l'UE**

Le trio attache une grande importance à la promotion et à la sauvegarde des valeurs fondamentales de l'Union européenne: respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, état de droit et respect des droits de l'homme, dont les droits des personnes appartenant aux minorités.

Ces valeurs sont essentielles au fonctionnement de l'UE et sont au fondement de notre coopération, y compris l'application effective du droit de l'Union et le bon fonctionnement du marché intérieur.

Le trio mettra tout en œuvre pour garantir la liberté et le pluralisme des médias et protéger la liberté en ligne, notamment en luttant contre la désinformation, en protégeant la société civile, en luttant contre les ingérences étrangères, en garantissant une plus grande transparence, en luttant contre la déstabilisation, y compris sous la forme de la désinformation et des discours haineux, en renforçant le débat démocratique et en veillant à ce que les grandes plateformes technologiques assument la responsabilité de préserver le dialogue démocratique et de protéger les mineurs contre les contenus préjudiciables en ligne, ainsi que de prévenir l'utilisation abusive de ces plateformes à des fins criminelles. Le trio est déterminé à continuer de soutenir la diversité culturelle et les secteurs de la culture et de la création, qui jouent un rôle important dans la promotion de la démocratie et des valeurs européennes.

Une attention particulière sera également accordée à la lutte contre la violence fondée sur le genre, les discours haineux, la xénophobie et la discrimination fondée sur la religion ou les convictions, ainsi qu'à la mise en œuvre intégrale du programme concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Étant donné qu'un accès efficace à la justice est l'un des éléments essentiels du renforcement de la liberté et de la démocratie, le trio soutiendra toutes les activités qui facilitent un tel accès.